



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Chateaubriand

Rue Chateaubriand

56110 Gourin

Tél. : 02 97 23 40 58

E-Mail : ce.0561383z@ac-rennes.fr



Projet d'Établissement 2026-2031

Voté le 29 juin 2026

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10/07/1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations et des programmes nationaux et du projet académique.

Projet académique 2026 2030

Axe 1 : Une région académique qui garantit un mieux-vivre pour toutes et tous, en assurant une équité d'accès aux apprentissages

- 3 enjeux

- 1/ Porter une ambition éducative qui permette à tous les élèves de se construire en apprenant
- 2/ Cultiver le rapport à soi et aux autres
- 3/ Donner le pouvoir d'agir à chaque territoire

Axe 2 : Bâtir l'Ecole du futur en Bretagne, en renforçant l'innovation pédagogique et les parcours

- 4 enjeux

- 1/ Une école qui accompagne les parcours d'avenir de chaque jeune
- 2/ Une école de la créativité et de l'innovation pédagogique
- 3/ Une école qui tisse des liens
- 4/ Une école engagée dans les transitions

SOMMAIRE

Projet d'établissement :

Présentation de l'établissement	Page 4 à 6
Les différents axes du projet d'établissement :	Page 6
Axe 1 : Assurer les parcours scolaires	Page 7 à 8
Axe 2 : Bien être au collège	Page 9 à 10
Axe 3 : Ouverture culturelle, ouverture vers l'extérieur	Page 11 à 12

Présentation de l'établissement

Le collège Chateaubriand est situé à Gourin, ville aux confins du Morbihan, du Finistère et des Côtes d'Armor.

Gourin est la plus haute commune du Morbihan, appelée également « capitale des montagnes noires ».

Gourin a une autre notoriété, chaque famille a un "oncle d'Amérique". Pendant un siècle, de 1880 à 1970, 11500 gourinois ont franchi l'Atlantique, poussés par la nécessité. Cette émigration se fit en deux temps : un premier avant 1939, caractérisé par 50% d'installations définitives et un second post guerre qui a conduit à des départs sans retour.

Beaucoup d'entre eux se sont installés à New York.

La réplique de la statue de la liberté sur la place centrale de Gourin est un hommage à cette émigration.

Quelques chiffres (source INSEE)

Population : 4076 habitants en 2011/ 3867 en 2017/ 3690 en 2023

Densité démographique : 53 hab/km² (moyenne nationale 118)

Taux d'activité : 72.8% (moyenne nationale 73.6)

Taux de chômage : 7.5% (national 7.7)

Revenu fiscal médian : 20 660 € (national 25 760)

La situation géographique du collège limite les déplacements.

La ville propose des équipements sportifs rénovés et à proximité, un cinéma est également disponible ainsi qu'un espace jeune.

Les effectifs du collège sont en constante baisse depuis plusieurs années en lien avec la baisse de la démographie.

Le collège compte 184 élèves à cette rentrée 2025.

Le secteur de recrutement du collège s'étend sur 6 écoles publiques, la plus importante en effectifs étant celle de Gourin (24), pour les autres de 2 à 10 élèves.

Les élèves sont répartis sur 8 classes, 2 classes par niveau.

Le collège compte 20 enseignants dont 10 non titulaires, un poste de secrétaire générale, un poste de secrétaire de direction à plein temps, 5 agents territoriaux, un poste de CPE à temps plein, 2 AESH, la dotation en AED est de 3 (équivalent temps plein).

Ainsi qu'une infirmière à temps plein, une AS (1 journée par semaine) et une PSY-EN (1 journée en quinzaine).

Environ 60 % des professeurs demandent une mutation chaque année.

La majorité des enseignants sont à plus de 20 minutes de leur domicile.

Le collège comprend une section ULIS, propose de l'allemand LV2, du théâtre, de la chorale, du latin.

Le taux de PCS défavorisées est en légère baisse depuis 2021, de 50 % à 46 % en 2025.

Celui des PCS très favorisés et favorisés est en hausse entre 7 et 14 %.

Celui des PCS moyens est identique entre 2021 et 2025, 34 %.

Le taux global de boursiers est stable de 2022 à 2024 : de 31 à 29 mais avec des disparités selon les échelons :

- Taux 1 : de 12 à 14
- Taux 2 : de 8 à 4
- Taux 3 : de 7 à 10

L'IPS est à 92 (se situe entre 45 et 185), en dessous de la moyenne académique et nationale (Académie 111, France 106)

IPS (Indice de Position Sociale) : Les valeurs de l'IPS représentent les conditions socio-économiques et culturelles moyennes des professions. Elles sont déterminées à partir des valeurs de référence des catégories socio-professionnelles (CSP) des parents ou du parent de l'élève. Voici les critères de calcul :

- Le diplôme des parents (mère et père),
- Les conditions matérielles (revenus, nombre de pièces du logement, partage de chambre, ordinateur au domicile, accès à Internet),
- Le capital culturel (nombre de livres à la maison, présence d'une télévision dans la chambre, le temps passé devant la télévision),
- L'ambition et l'implication des parents (aspirations, conversations sur la scolarité, l'avenir scolaire),
- Les pratiques culturelles (sport, concert, théâtre, cinéma, musée, activités extra-scolaires).

Le taux d'élèves en retard d'1 an et plus en 3^{ème} baisse de 16 % en 2022 à 8 % en 2025.

Le taux de réussite au DNB, s'établit entre 97 % en 2021 et 100 % en 2024 avec une baisse en 2023, 88 % et 2025, 87 %.

Le taux de passage vers la seconde générale et technologique est stable de 60 à 61 entre 2022 et 2025. Le taux de passage vers la 1^{re} générale est autour des 60 % avec un creux en 2021, 35 % avec 21 % de réorientation en voie pro. Beaucoup de passage en 1^{re} technologique.

Points forts :

Les élèves ne posent pas de difficulté particulière de gestion. Ils sont dans l'ensemble respectueux et agréables envers les adultes.

Les professeurs proposent de nombreux projets et des séjours.

L'équipe de vie scolaire est stable et très impliquée dans la vie du collège.

Les agents ont tous un ancrage dans le territoire, les locaux sont très bien entretenus malgré leur vétusté actuelle et la restauration est de qualité.

Points faibles :

Les différents services ne fonctionnent pas toujours en cohérence et en cohésion les uns avec les autres.

Les différents projets proposés n'entrent pas toujours dans une dynamique globale de fonctionnement.

Les relations entre élèves ne sont pas toujours bienveillantes.

Les axes de progrès :

Communication vers l'extérieur (site, informations aux parents).

Lister toutes les actions en les incluant dans les parcours (appui pour harmoniser et cibler les actions).

Avoir un projet global pour l'établissement (fil rouge pour l'année) qui fasse consensus.

Impliquer l'ensemble de la communauté éducative dans ce projet.

Bien-être au collège pour les élèves et l'ensemble des personnels.

Les différents axes retenus du projet d'établissement 2026-2031 :

- Assurer les parcours scolaires
- Bien être au collège
- Ouverture culturelle, ouverture vers l'extérieur

Rappel des axes précédents :

- Ambitionner nos parcours
- Coopérer, évaluer, différencier
- Etre durablement bien au collège
- Appartenir et s'ouvrir

Axe 1 : Assurer les parcours scolaires

Suivi des élèves

- Outils de communication

Conseil école collège

Fiches de liaison entre professeurs principaux

Communication des équipes sur Pronote

Entretiens individuels avec les élèves sur les heures de vie de classe ou libres

- Accompagnement des élèves

Désigner une personne référente des élèves à besoin particulier : enseignant référent (PPS), IDE (PAI), PP (PPRE et PAP).

Envisager un référent vie scolaire par niveau bien identifié par les équipes et les familles.

AS et IDE : Présentation en début d'année dans les classes de 6^{ème} et de façon individuelle pour les nouveaux arrivants. Bilan infirmier pour les élèves de 6^{ème} et les nouveaux des autres niveaux.

Repérer le plus rapidement possible les élèves en difficulté :

- Par la commission de liaison du conseil école-collège ; un temps spécifique est consacré à la transmission des PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE passerelle)

- Poursuivre et faire évoluer les PPRE déjà mis en place en primaire.

La constitution des classes tient compte, dans la mesure du possible, des demandes des élèves et des familles sur ce sujet.

Répartir équitablement les élèves avec une reconnaissance MDA, PAP... et les AESH.

Idem pour les autres niveaux.

La cellule de veille se réunit autant que de besoin et à minima une fois par période pour suivre les situations pouvant entraîner un décrochage scolaire, une déscolarisation... Le chef d'établissement, la CPE, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et la PSY-EN sont les adultes référents de la cellule.

Le fonctionnement de la cellule de veille est rappelé à chaque début d'année scolaire et la liste des élèves évoqués (avec les actions prévues) est diffusée après chaque réunion sur Pronote. Présence d'1 ou 2 enseignants ou d'AED en cellule de veille pour un regard pédagogique.

Connaissance des différents dispositifs, disponible sur Pronote : PAI, PPRE, PAP, PPS... et leurs évolutions.

Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Actualisation ou mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé) lorsque la scolarité d'un élève nécessite un aménagement.
- Actualisation ou mise en place d'un PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) répondant aux besoins des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables.
- Actualisation ou mise en place d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour les élèves porteurs de handicap.

Une équipe éducative se réunit pour chaque élève dont la situation le nécessite.

Dispositif ULIS.

Adapter les modalités d'évaluation pour les élèves à besoin particulier :

- Moins d'exercices ou à l'oral ou avec l'AESH
- Dictées aménagées, cours à trous
- Evaluation par compétences et/ou notes (en tenant compte des adaptations des évaluations et des cours) y compris les élèves ULIS en inclusion

Avoir des heures d'enseignement dédiées à l'utilisation de l'outil numérique (traitement de texte, diaporamas, recherches en ligne...) en utilisant l'heure blanche ou les temps libres des professeurs.

Ressources pédagogiques mises en ligne par les professeurs.

Mise en place d'ateliers de soutien : lecture (fluence), faire lire les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
Formation en interne dans le cadre de la liaison école-collège.

Placer une heure blanche dans les EDT pour les réunions, les projets, les entretiens avec les élèves...

Placer une heure d'étude pour chaque classe pour les évaluations, les aides au numérique, les actions éducatives internes... (vie scolaire et enseignant volontaire...).

Vers l'autonomie des élèves

Proposer aux élèves, inciter certains, sur les temps libres des enseignants volontaires, de rester travailler dans leur classe.

- Se préparer aux examens

Préparation au DNB : Mise en place de 2 DNB blanc par an et 2 oraux (stage et oral blanc).
Prévoir des sujets PRO pour les devoirs pour les élèves de 3^{ème} qui ont la dérogation.

PIX, compétences numériques

S'engager dans son parcours

Venue d'anciens élèves, présentation des métiers par les parents (forum des métiers)
Orientibus
Développer la possibilité de stages pour les 4^{ème} et 3^{ème}

Participation aux forums, en ciblant les élèves

Programmer un rendez-vous obligatoire pour tous les élèves de 3^e durant le 1^{er} semestre avec la PSY-EN

Stimuler et valoriser l'engagement des élèves au travers du CVC, des éco-délégués, de l'association sportive et des compétitions UNSS, des délégués de classe, des clubs...

Groupe persévérance : élèves ciblés en 3^{ème} encadrés par la PSY-EN pour travailler sur l'orientation.

ELEMENTS D'EVALUATION POSSIBLES

Nombre de stages hors stage obligatoire 3^{ème}

Nombre d'élèves aux forums, groupe persévérance

Nombre de redoublements

Augmentation de certaines compétences sur l'année, amélioration de la Fluence

Stabiliser le taux de réussite au DNB entre 92 et 94 %

Stabiliser le taux de passage en SGT à 65, 67 %, orientation : vœu 1 majoritaire et o non affecté

Axe 2 : Bien-être au collège

Les moments conviviaux

Trouver un fil rouge pour cet axe, élément fédérateur pour toute la communauté éducative (travail autour des compétences psycho-sociales, temps collectif, solidaire...).

Demi-journées banalisées. L'ensemble des élèves participent à des ateliers proposés et animés par les personnels et le service enfance jeunesse. A l'issue des ateliers, une œuvre collective est réalisée qui sert de couverture au carnet de correspondance. Toutes les créations sont mises en valeur dans différents lieux du collège.

Périodes : rentrée (accent sur les 6^{ème} + journée de cohésion) / Avant vacances de fin d'année et dernier jour de cours.

Perspectives : dans la conception, l'organisation et l'animation des ateliers

- inclure les parents
- inclure des élèves donc le CVC + élèves volontaires
- inclure le FSE
- trouver des partenaires extérieurs

Rendre les élèves acteurs de leurs espaces

Valoriser les actions et réussites des élèves, ceux qui s'investissent dans les diverses instances du collège (écran numérique pour diffuser les actions).

Foyer : après les travaux, le faire fonctionner, que les élèves apprennent à être responsables. (Financement par le CVC avec ligne budget, le FSE, adulte référent et charte à prévoir)

Dynamiser le CVC, élections grandeur nature, Impliquer davantage les élèves dans les actions (matériel pour la cour, revoir les espaces, espace libre d'expression sonnerie thématique, nouvelle signalétique des salles...)

Développer des projets de solidarité locale : course solidaire, Père Noël Vert, Don Emmaüs au moment de Noël, etc....)

Actions menées par les personnels

Préparer une banque de jeux commune à tous les professeurs à réaliser en vie de classe (prévoir formation).

Travail sur les gros mots, les élèves n'en connaissent pas forcément le sens et les utilisent de manière inappropriée. Ne pas banaliser leur usage, reprendre systématiquement (tous les personnels) en demandant de remplacer par un autre mot.

Continuer le programme EVARS.

Prévoir une pièce-sas de décompression (cela peut être le foyer lorsqu'il n'est pas utilisé le midi) aménagé avec des tapis et autre mobilier de détente (financement possible TER).

ELEMENTS D'EVALUATION POSSIBLES

Nombre de rapports d'incidents, de commissions éducatives

Diminution des sanctions au profit des punitions

Taux d'absentéisme inférieur à 3 %

Nombre d'actions collectives, de réalisations collectives

Nombre de projets initiés par les élèves

Taux de réussite au DNB

Axe 3 : Ouverture culturelle, ouverture vers l'extérieur

Site : promouvoir chaque action, « Une action, un article » y compris des pratiques pédagogiques particulières dans vos classes (expériences en sciences, participation à des projets, réalisation en arts plastiques...)

Continuer les séjours en 5^{ème} et 3^{ème}, varier les destinations (Espagne, Angleterre, Caen Normandie...).

Continuer les clubs et l'AS.

Option théâtre à valoriser (lieu et budget)

Prévoir des sorties cinéma, théâtre, musée, galerie (problème budget limité, TER possible)

Continuer les partenariats (service enfance jeunesse, Point écoute jeunes, cordées de la réussite, Médiathèque, Jeunes en librairie, EPHAD...). Projet galerie Arc en ciel.

Participer à des concours lecture, défis maths... (avec les écoles primaires ?) / Concours Gacilly

¼ d'heure lecture (à respecter), Exposition au CDI, partenariat/ Carnets de culture en 6^{ème}

Valoriser le patrimoine local : visite dans Gourin, article sur le site

Partenariat avec la Mairie (visite du canton avec guide local ? Rencontre avec les élus ?).

Journal, distribution « voisins du collège », correspondance, dépose dans des magasins...

Faciliter les relations avec les familles :

Conseils de classe classiques, entretiens individuels si besoin avec les élèves sur les heures de vie de classe ou les heures libres.

Septembre, réunion avec les parents des élèves de 6^{ème} et 3^{ème} (pour les 3^{ème}, PP uniquement)
Relevés de notes mi- semestre.

Réunion équipe pédagogique des 3^{ème} avant rencontres

Réunion parents-professeurs organisée en novembre ou décembre.

Réunions ciblées ensuite en cas de besoin.

Réunion informelle avec les parents élus et le chef d'établissement.

Proposer de l'aide individuelle à l'usage et à l'installation des outils et procédures numériques au collège (mode d'emploi sur le site et envoi par mail à la rentrée).

Les enseignants, la CPE (conseillère principale d'éducation), la PSY-EN, l'infirmière, l'assistante sociale, le chef d'établissement, les professeurs reçoivent les parents en rendez-vous individuels tout au long de l'année en cas de besoin.

Accueil CM2, flyer de présentation, PO avec moment convivial.

Centraliser sur Pronote et/ou sur le site du collège les différentes ressources :

- Le cahier de textes
- Les notes et compétences des élèves
- Les observations ? Utilité du carnet ? (à réfléchir pour 2027 2028)
- L'emploi du temps et le suivi des absences, des observations
- Des informations sur le collège : communication des actions de l'établissement

ELEMENTS D'EVALUATION POSSIBLES

Taux d'attractivité par école

Taux de participation à la soirée « portes ouvertes »

Taux de participation aux journées d'intégration des élèves de CM2

Taux de fréquentation du site du collège

Nombre de connexion Pronote

Nb d'articles parus dans la presse quotidienne régionale

Nombre d'aide individuelle « numérique »